

Madame la sénatrice  
Monsieur le sénateur

J'ai pris connaissance avec indignation des conditions dans lesquelles l'Assemblée nationale a délibéré sur des amendements concernant les règles d'implantation des éoliennes, supprimant en particulier les zones de développement éolien pour permettre une tarification augmentée du prix d'achat de l'électricité produite par les éoliennes dans la totalité des espaces considérés comme favorables par les schémas régionaux éoliens, c'est-à-dire dans les deux tiers au moins de la plupart des régions et réduisant de cinq à trois le nombre exigé de pylônes par projet ce qui entraînera un mitage de notre territoire..

Je compte sur vous pour empêcher que l'on porte ainsi une atteinte irréversible à nos paysages et à notre cadre de vie

Croyez madame, monsieur le sénateur.....